



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publié le 07-12-23

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 013-211301049-20231206-DEL2023_12_17-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 6 décembre 2023

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 21

Qui ont pris au vote : 28

L'an deux mille vingt-trois et le six du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux :

Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Jacques SABATIER, M. Francis GENGOUX, Mme Dominique PIGNATEL, M. Didier ZIKA, Mme Valérie WILLEMART, Mme Elisabeth MARAINI, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA, Mme. Christine BEAULIEU, Mme Valérie MASSON-RAGUSA, Mme Marjolaine CHATONEY.

Excusés, avaient donné procuration :

M. Serge AMBAN à Mme Marie-Laure WALTHER, Mme Cécile BONNEAU à M. André MOURGUES
M. Patrice THOMAS à Mme Christelle BURRIAT, Mme Géraldine CAMPENS à M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Marion NEFF à M. Anthony BICCHIERAI, M. Etienne HERPIN à M. Alain LEVINSPUHL, M. Philippe GALIZZA à M. Didier ZIKA.

Absent : M. Bruno CHAIX

DELIBERATION N° 2023-12-17

Nomenclature ACTES 8.8

ADOPTION D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES BANQUETTES DE POSIDONIE SUR LES PLAGES

Le Conseil Municipal,

VU le Code de l'environnement ;

VU la délibération n° 21-168 du 23 avril 2021 du Conseil régional approuvant le Plan climat « Gardons une COP d'Avance » et ses objectifs « préserver et restaurer la biodiversité » et « adapter les littoraux au changement climatique » ;

VU la délibération n° 22-193 du 29 avril 2022 du Conseil régional approuvant la mise en place du Parlement de la mer.

CONSIDERANT que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris des engagements dans le cadre du Plan climat « Gardons Une COP d'Avance » notamment à travers son objectif « préserver et restaurer la biodiversité marine » ;

CONSIDERANT que pour une région à l'identité maritime affirmée, la résilience face au changement climatique et la transition souhaitée vers un modèle de développement durable passent nécessairement par une requalification de nos territoires littoraux ;

CONSIDERANT que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur propose aux communes et intercommunalités du littoral régional de signer « la Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée » ;

CONSIDERANT qu'il s'agit de développer une approche plus durable du tourisme balnéaire en minimisant l'impact des activités humaines sur les écosystèmes côtiers en général et la posidonie en particulier ;

CONSIDERANT que prendre la mesure et révéler le potentiel de développement économique et d'attractivité qu'offrent la mer et le littoral, concilier ce modèle de développement avec la préservation des milieux naturels littoraux et marins, le bien-être et la qualité de vie des habitants et des générations futures font partie des défis à relever en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

CONSIDERANT que l'ambition maritime portée par la Région implique une action forte en faveur de la réduction des vulnérabilités des espaces littoraux ainsi que de la préservation des milieux marins et littoraux, en complément des politiques volontaristes déjà initiées ;

CONSIDERANT que les actions présentées s'inscrivent dans les objectifs du Plan climat de la Région « Gardons une COP d'avance », à savoir « Préserver et restaurer la biodiversité » et « Adapter les littoraux au changement climatique » ;

CONSIDERANT que ces herbiers offrent des services écosystémiques dont la valeur est parmi les plus élevées au monde, terre et mer confondues : zone de nurserie et de frayère pour les poissons, stockage de carbone, production d'oxygène, fixation des fonds meubles, atténuation de la force de la houle et des courants, protection contre l'érosion des plages ;

CONSIDERANT que la Région est partenaire du projet européen InterregMed POSBEMED2, afin d'accompagner les gestionnaires de plages dans des modalités plus vertueuses de gestion des banquettes de posidonies et que la « Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée » est un des principaux livrables du projet ;

Et après en avoir délibéré, décide :

D'APPROUVER les termes de la « Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée » dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer électroniquement cette Charte sur la plateforme www.act4posidonia.eu au nom de la commune de Sausset-les-Pins ;

DE REMPLIR la(les) fiche(s) action(s) relative(s) à (aux) action(s) spécifiquement choisie(s) ou d'établir un plan d'action global et de s'engager à mettre en œuvre les actions inscrites pour contribuer à la préservation des banquettes de posidonie sur les plages ;

DE DESIGNER un élu et un agent technique référent de la mise en œuvre des actions ou du plan d'action ;

DE COMMUNIQUER sur les actions engagées et les résultats obtenus auprès de la Région-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :



Le Maire,
Maxime MARCHAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône
Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur : Christelle BURRIAT

DELIBERATION N° 2023-12-17

Objet : Adoption d'une charte d'engagement en faveur de la préservation des banquettes de posidonie sur les plages

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Les zones côtières de Méditerranée sont des habitats riches et fragiles qui abritent des écosystèmes précieux pour la résilience de nos côtes face au changement climatique. L'herbier de posidonie en particulier, plante sous-marine à fleur présente uniquement en Méditerranée, assure de multiples fonctions écologiques. Qualifiée de forêt sous-marine, elle occupe seulement 1% des fonds mais regroupe 25 % de la faune et de la flore méditerranéennes. C'est une espèce protégée au niveau national et européen. La posidonie assure, sous toutes ses formes (vivante et morte), de multiples fonctions écologiques :

- ✓ Vivante, elle constitue à la fois un piège à carbone et un processus d'oxygénation du milieu marin (un herbier de posidonie stocke trois fois plus de carbone qu'une forêt tropicale), elle sert également d'abris, de frayères et de nurseries à de nombreuses espèces et permet ainsi de maintenir une activité de pêche locale durable. Enfin, elle stabilise les fonds, sert de brises lames et disperse la houle sur les plages.
- ✓ Morte, ses feuilles assurent une protection contre l'érosion des plages en permettant de piéger les sédiments. Par ailleurs, sur les secteurs sableux, les feuilles mortes sont entraînées vers les dunes, ce qui permet de les stabiliser et d'apporter des nutriments aux végétaux endémiques qui s'y développent et représentent un support de biodiversité.
- ✓ Enfin, les banquettes de posidonie représentent des formations uniques de nos paysages méditerranéens et sont des écosystèmes complexes.

Le cycle d'accumulation et de reprise par la mer de ces banquettes fait partie du fonctionnement naturel de la plage. C'est la raison pour laquelle elles doivent être préservées.

Toutefois, une gestion raisonnée est parfois nécessaire et doit permettre de concilier préservation des milieux fragiles, limitation de l'érosion et enjeux touristiques.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est partenaire du projet européen POSBEMED2 (Posidonia BEaches in the MEDiterranean – dans le cadre du programme INTERREG MED 2014-2020) aux côtés de sept autres partenaires méditerranéens issus de cinq pays (Italie, Espagne, Chypre, Grèce, Croatie) . Ce projet européen vise à accompagner les collectivités dans la gestion des banquettes de posidonies sur les plages de Méditerranée et à développer une approche plus durable du tourisme balnéaire en minimisant l'impact des activités humaines sur les écosystèmes côtiers en général et la posidonie en particulier.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est particulièrement intéressée aux enjeux de sensibilisation des usagers des plages et à la participation active de l'ensemble des parties prenantes locales.

Elle a ainsi mis en place une « Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée » et pour favoriser sa signature une plateforme de mobilisation en ligne permet à tout un chacun de signer la Charte et de s'engager à son niveau. Elus locaux, citoyens, acteurs économiques ou gestionnaires de plage sont ainsi invités à agir concrètement pour des plages naturelles qui respectent le fonctionnement des écosystèmes côtiers méditerranéens.

Les signataires de la « Charte d'engagement pour des plages de caractères en Méditerranée » partagent des valeurs et des objectifs communs formulés de la manière suivante :

Ensemble nous voulons :

- Des plages de Méditerranée reconnues pour le caractère unique, naturel et authentique ;
- Des plages de Méditerranée gérées avec respect et attention particulière vis-à-vis de la faune et de la flore qui les habitent ;
- Des plages qui valorisent notre identité culturelle méditerranéenne ;
- Que l'économie balnéaire prenne en compte les services écosystémiques rendus par la posidonie ;
- Des plages saines qui reflètent la bonne qualité de nos eaux de baignades et des écosystèmes marins ;
- Préserver nos plages pour les générations futures et y favoriser la biodiversité ;
- Conserver la beauté et le caractère unique de nos paysages littoraux méditerranéens ;
- Des plages conviviales, libre d'accès à tous, sans déchets et faiblement artificialisées ;
- Des plages dont on respecte les fonctionnalités écologiques de manière à développer la résilience de nos côtes face au changement climatique.

Ensemble nous nous engageons à :

- Promouvoir la signature de la charte dans notre entourage et nos réseaux ;
- Participer au développement des connaissances concernant l'écosystème de la plage et de la banquette et plus généralement des écosystèmes côtiers méditerranéens ;
- Sensibiliser, informer, éduquer, ou former les acteurs des plages, de manière à mieux connaître et protéger les banquettes et les écosystèmes côtier méditerranéens ;
- Changer nos comportements et nos pratiques individuelles et collectives vis à vis de la présence de banquette de Posidonie sur les plages, de manière à agir constamment dans le respect des sites naturels qui nous accueillent ;
- Valoriser et diffuser les bonnes pratiques de gestion et d'aménagement des plages respectueux de la naturalité des sites, et encourager le partage d'expériences ;
- Participer à la promotion des solutions fondées sur la nature et au développement d'une approche écosystémique dans les aménagements de nos côtes méditerranéennes ;

- Respecter les réglementations régionales, nationales et européennes concernant l'herbier et la banquette de Posidonie ; ou promouvoir l'application d'une réglementation dans les pays ou régions où elle n'existe pas.

La commune de Sausset-les-Pins, qui pratique une politique volontariste en matière d'environnement et d'écocitoyenneté, souhaite adhérer à la Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée s'engage à :

- à nettoyer les plages manuellement pendant la période estivale pour permettre d'enlever uniquement les déchets et de conserver la laisse de mer ;
- à développer et à mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation concernant la banquette de Posidonie en direction de tous les usagers des plages ;
- à participer ou organiser à une action en faveur de la banquette de Posidonie ;
- à sensibiliser les enfants dans les écoles ;
- à diffuser sur le site internet de la commune et les réseaux sociaux des informations concernant la banquette de Posidonie.

En signant cette charte, la commune de Sausset-les-Pins, s'engage aux côtés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à soutenir la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour développer la résilience des littoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur face au changement climatique.

JOURNEE REGIONALE REGIONALE sur la GESTION DES BANQUETTES DE POSIDONIE

« Connaissances
et partage
d'expériences en
Provence-Alpes
Côte d'Azur »



Vendredi 03 février 2023
Hôtel de Région - Marseille



JOURNEE REGIONALE

sur la

GESTION DES BANQUETTES

DE POSIDONIE

Envoyé en préfecture le 07/12/2023
Reçu en préfecture le 07/12/2023
Publié le
ID : 013-211301049-20231206-DEL2023_12_17-DE

LA CHARTE D'ENGAGEMENT

pour des plages de caractère en Méditerranée



VENDREDI À 3 FÉVRIER 2023 - MARSEILLE

S. OUDIN / DBM/SML

Actions banquettes en région

- Des études et projets scientifiques
- Des diversités de pratiques de gestion et d'expérimentations
- Des outils et campagnes de sensibilisation
- Des dynamiques collectives en cours

Le cadre d'action

**8 partenaires issus de
6 pays différents & 4 régions**

**2,7 millions d'euros de budget total
dont 430.000 pour la Région SUD**



POSBEMED2



Le projet POSBEMED2

OBJECTIFS

- > **Changer la perception** des usagers de la plage
- > **Changer les pratiques** des gestionnaires
- > **Fédérer** autour de **l'identité maritime méditerranéenne**

MOYENS DÉVELOPPÉS

- > **Une campagne de sensibilisation**
- > **Une charte d'engagement**
- > **Une plateforme interactive de mobilisation**



Des outils et un ton nouveaux

UN MESSAGE SECRET POUR VOUS !
100 2

VRAI OU FAUX

1. La posidonie (nom scientifique : Posidonia Oceanica) doit son nom à Posidon le dieu de la mer chez les Grecs.
2. La posidonie est une algue.
3. La banquette de posidonie empêche l'érosion de la plage par les vagues.
4. Un mètre carré d'herbier de posidonie produit plus d'oxygène qu'un mètre carré de forêt.
5. La posidonie est une source de vitamines pour la santé humaine.
6. La posidonie est une source de nourriture pour les poissons.

AIDE L'HIPPOCAMPE À RETROUVER SON ABRI.

UNE VIE DE STAR
Il y a plus de 10 000 ans les hommes et les animaux dormaient déjà sur mes feuilles mortes. J'ai également été utilisée comme isolant dans les habitations, comme engrais et pour transporter des fruits et légumes. Aujourd'hui encore, je suis utile, je protège vos plages de l'érosion.

PRÊTE(I) POUR LE GRAND DÉFI ?
Le QUIZ qui ne parle que de moi !

JE SUIS LA POSIDONIE

"Je suis la banquette de posidonie. C'est vrai, je ne suis pas très belle. Et parfois même je ne sens pas très bon mais voilà, je suis un élément clé de l'éco-système méditerranéen. Ma présence protège les plages de l'érosion, provoquée par les vagues et le vent. Sans moi, votre plage préférée rétrécirait année après année, jusqu'à disparaître sous l'eau à jamais..."
Pour en savoir plus et signer notre Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée : www.act4posidonia.eu

LES 7 ERREURS

NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE !

Interreg Méditerranéen POSBEMED2

"Je suis moche, peut-être... Mais sans moi, pas de plage !"

MA... C'EST COMME ÇA !

JE SUIS LA POSIDONIE

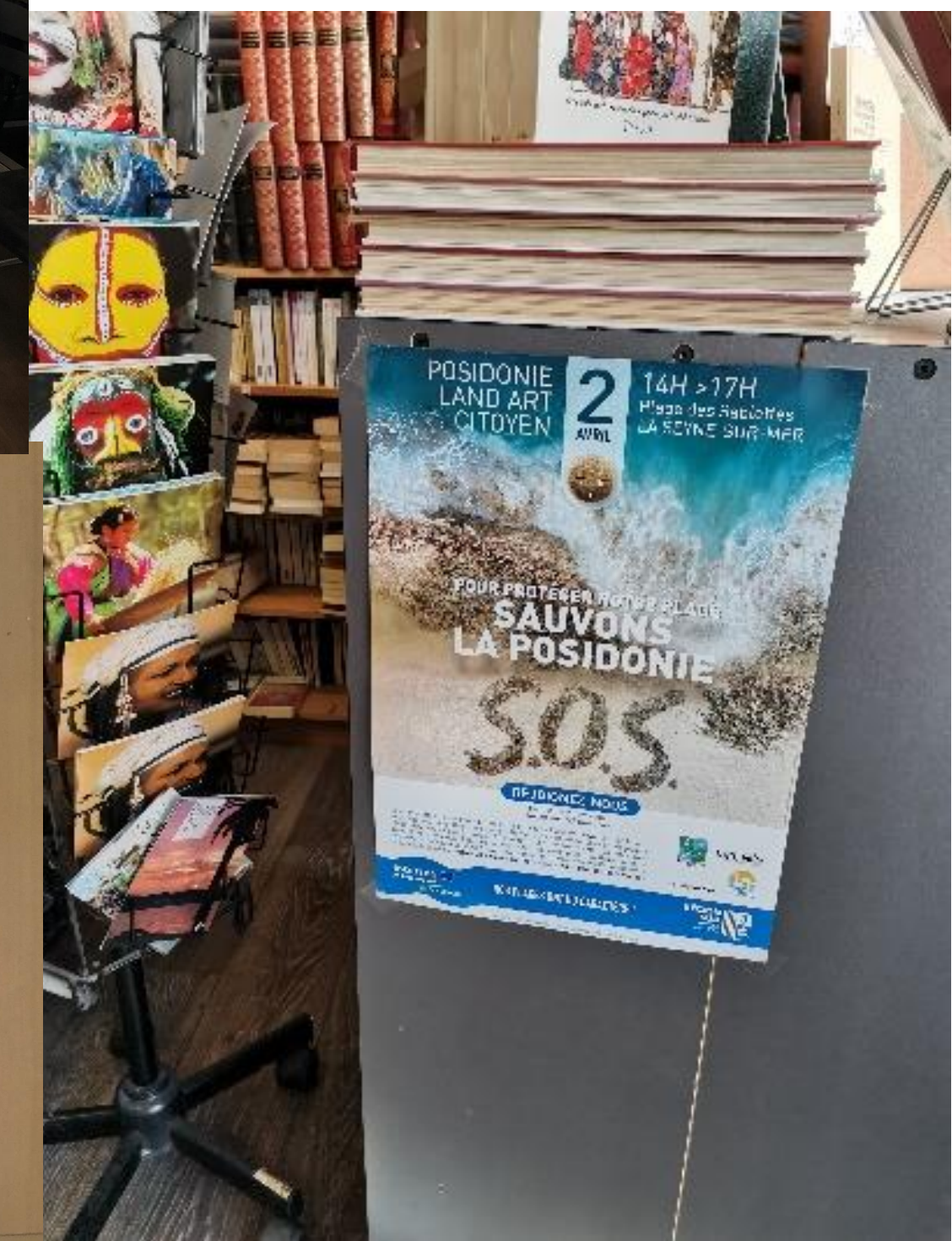
SANS MOI, PAS DE PLAGE !

ENSEMBLE, PRÉSERVONS LE CARACTÈRE MÉDITERRANÉEN DE NOS RIVAGES, PRÉSERVONS NOS BANQUETTES DE POSIDONIE

2/3 des plages de nos littoraux méditerranéens d'Europe ont été privées de leur banquette de posidonie. Pour les protéger, nous avons lancé le projet de la Charte de Posidonie. La Région PACA, avec l'appui de la Méditerranée, est le premier territoire à s'engager pour les préserver.

JE M'ENGAGE À PROTÉGER LA POSIDONIE

NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE !



PRÊTE(I) POUR LE GRAND DÉFI ?
Le QUIZ qui ne parle que de moi !

Merci!

JE NE SUIS PAS UNE DIVA... MAIS SANS MOI, RIEN NE VA !

BONJOUR, JE SUIS LA POSIDONIE !
Je ne suis peut-être pas la plus belle sur le sable, mais sans moi... pas de plage ! Et oui, ma présence sous forme de banquette protège les plages de l'érosion provoquée par les vagues et le vent. Si je n'étais pas là, votre plage préférée rétrécirait année après année, jusqu'à disparaître sous l'eau à jamais. J'AI BESOIN DE VOTRE AIDE, PROTÉGEZ-MOI !

JE M'ENGAGE À PROTÉGER LA POSIDONIE

Envoyez cette carte postale à vos amis !

NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE !

Le ton



TON	EXEMPLES
PERSONNIFIÉ	La banquette de posidonie prend la parole : « Je suis la posidonie »
TRANSFORMER LES FREINS EN MOTIVATION	« Je suis moche et je pue, mais sans moi, pas de plage ! »
PROUVER POUR CONVAINCRE	« 29% de l'habitat des plages méditerranéennes en Europe a été perdu au cours de ces 50 dernières années »
RENDICATIF	« C'est comme ça et pas autrement »
DIDACTIQUE MAIS SIMPLE	« Tout comme les plantes terrestres, je perds mes feuilles en hiver »
RASSURER	« Je ne suis pas nuisible, ni toxique, ni polluante »
INTERPELLANT	« Je suis moche et je pue »
COMPLICE	« Je suis Posie pour les intimes » « Une star depuis des millénaires »
VALORISER LE TRAVAIL DES INSTITUTIONS	« Je suis protégée depuis 50 ans »
AMBITION	Valoriser la notion de « territoires engagés » et la charte « Plages de caractère »

Les outils

Envoyé en préfecture le 07/12/2023
 Reçu en préfecture le 07/12/2023
 Publié le
 ID : 013-211301049-20231206-DEL2023_12_17-DE



Un kit



NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE !



Je suis "Posie" pour les intimes...
 Vous m'avez sûrement déjà rencontrée sur la plage lors de vacances en Méditerranée. Je suis Posidonie amoureuse. "Posie" pour les intimes. Et non, je ne suis pas une algue, mais une grande mouche qui vit uniquement en Méditerranée sous forme d'herbier, parfois de petites plantes sous la surface de l'eau et plus de 10 mètres de profondeur. Tout comme les autres méduses, je garde mes tentacles principalement en surface et en haut. Difficile pour les humains, une fois mouillée, sont restées sur la plage sous forme de boules de laine, et peuvent s'accrocher en fermant ce que l'on appelle des "boudoirs" ou anémone. Et je suis connue qu'à ma vue, vous vous êtes souvenu de : « Heula, cette plage n'est pas propre ! ». Ça n'est rien, c'est normal, vous ignorez tout simplement quel rôle important je joue pour vous !

Une star depuis des millénaires...
 Je ne vivais pas me seule, mais je suis une des méduses les plus connues depuis des siècles ! Par exemple, mes tentacles mouillés et mes tentacles des méduses ont même été utilisés par les hommes de la Méditerranée. Et je suis de 100 000 ans, les hommes de la préhistoire à l'ère moderne ont été touchés par mes tentacles. Quand ils me voyaient, ils me prenaient des propriétés médicinales, en particulier contre le mal de tête et les douleurs de dents !

Protégée depuis 50 ans !
 Depuis quelques années, je suis protégée par la loi. Mais ce n'est pas tout, car je suis aussi protégée par la Convention de Barcelone, qui vise à protéger les écosystèmes méditerranéens. Et si l'herbier et les autres espèces méditerranéennes sont protégées, cela signifie que vous pouvez les protéger en évitant de les marcher sur la plage et de les piéger.

Sans moi, plus de plage !
 Car de rien, je suis un élément clé de l'écosystème méditerranéen. Je protège les plages de l'érosion, provoquée par les vagues et le vent. Un peu comme un rideau de fer, mais en surface il s'agit de mes tentacles qui protègent les algues après avoir, jusqu'à dix mètres, à partir de la surface de l'eau. Sans moi, plus de plage ! Or, nous sommes aujourd'hui en danger 95 % de l'habitat des plages méditerranéennes en Europe a été perdu au cours de ces 50 dernières années. Alors c'est vital, je ne suis pas très belle. Et parfois même je ne suis pas très laide. Mais en marchant sur moi, les tentacles mouillés, après être me regardé vous détruisez tout de notre prochaine rencontre sur la plage !

ET NON, NOUS NE SOMMES PAS DES ALGUES !

PARTIS DE DUS EN MOULE...

... ET PARTIS EN LAMÈRES.

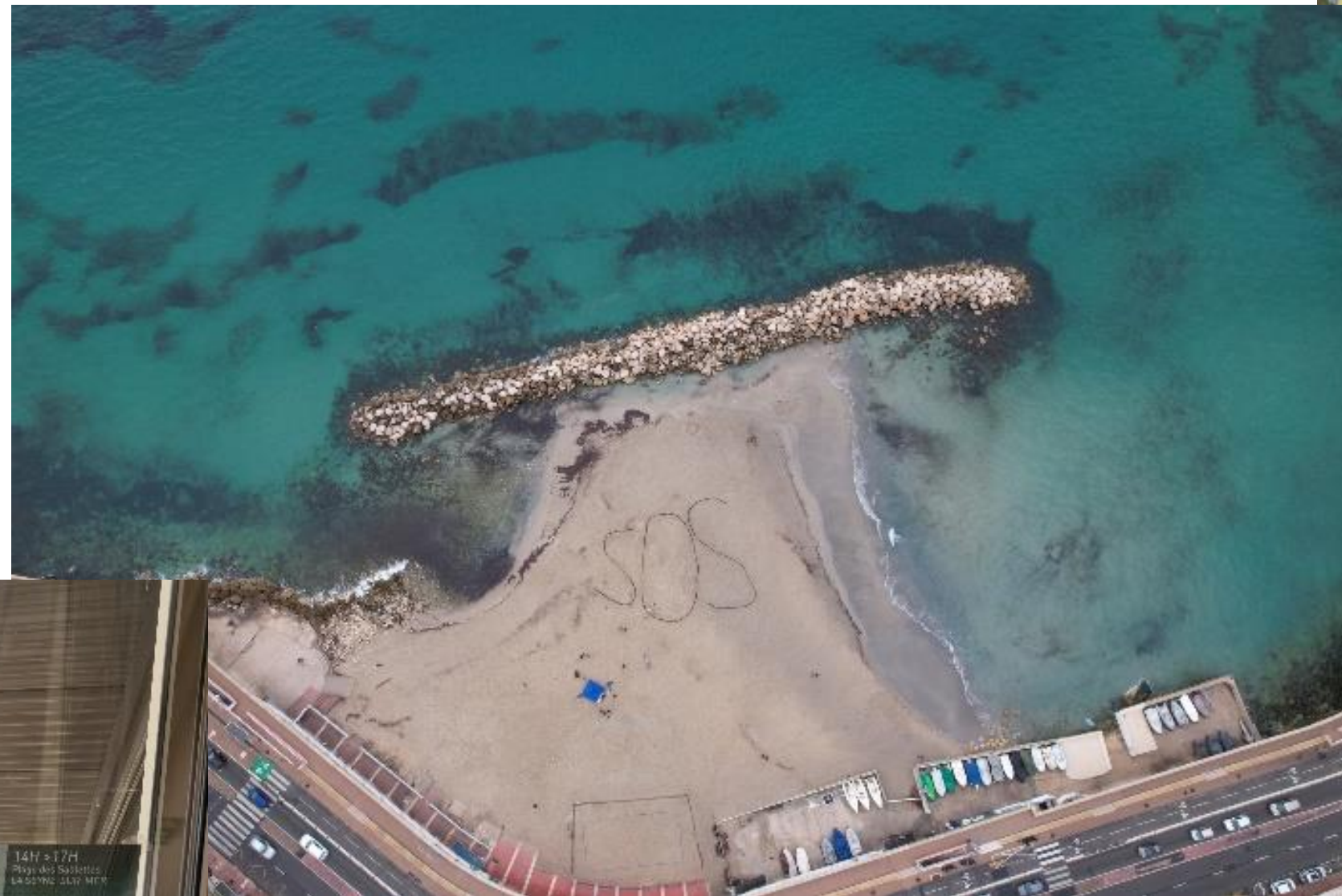


POSBEMED2



PARTENAIRE ASSOCIÉ
DREAL PACA

Des campagnes sur le terrain



La Charte d'engagement

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT POUR DES PLAGES DE CARACTÈRE EN MÉDITERRANÉE

Préservons les banquettes de posidonie sur nos plages



Les zones côtières de Méditerranée sont des habitats riches et fragiles qui abritent des écosystèmes précieux pour la résilience de nos côtes face au changement climatique. En particulier la posidonie, véritable forêt sous-marine, qui assure sous toutes ses formes (vivante et morte), de multiples fonctions écologiques. Quand les feuilles mortes tombent et s'échouent sur nos plages, elles forment des banquettes. **Ces banquettes jouent un rôle de protection contre l'érosion des plages et renferment une biodiversité nécessaire au fonctionnement de l'écosystème côtier.**

En signant cette charte les collectivités et intercommunalités adhèrent aux valeurs et aux objectifs communs énoncés et s'engagent aux côtés de la Région SUD à **favoriser la préservation des banquettes de posidonie sur leurs plages** et à préserver ainsi le caractère méditerranéen de nos rivages.

La commune / intercommunalité :

représentée par :

Nom Prénom Fonction

s'engage à :

- Financer et/ou mettre en œuvre des techniques et modalités de gestion respectueuses des banquettes de posidonie sur les plages et les écosystèmes côtiers.
- Ne pas utiliser de machinerie lourde, notamment dans les zones sensibles.
- Nettoyer les plages avec des moyens autres que mécaniques (traction, manuellement...), qui permettent d'enlever uniquement les déchets et de conserver les lasses de mer.
- Avant toute mise en œuvre opérationnelle, étudier les différentes modalités de gestion de la plage respectueuses des banquettes et des écosystèmes (par exemple : laisser les banquettes sur place, les claper en mer, les déplacer mais les remettre à l'automne...).
- À développer et à mettre en œuvre des actions d'information et de sensibilisation concernant la banquette de posidonie en direction de tous les usagers des plages.
- À développer des actions de recherche scientifique et d'amélioration de la connaissance du fonctionnement des écosystèmes côtiers.
- À inscrire dans le cahier des charges des marchés de concessions de plages une clause spécifique concernant la gestion de la banquette.
- (Autre)



Le signataire

Renaud Muselier
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

Fait à
Le

Fait à
Le

CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR DES PLAGES DE CARACTÈRE EN MÉDITERRANÉE

Préservons les banquettes de posidonie sur nos plages

NOS VALEURS COMMUNES

Ensemble, nous voulons :

- 1 Des plages de Méditerranée reconnues pour leur **caractère unique, naturel et authentique.**
- 2 Des plages de Méditerranée gérées avec **respect vis-à-vis de la faune et de la flore qui les habitent.**
- 3 Des plages qui valorisent **notre identité culturelle méditerranéenne.**
- 4 Que l'économie balnéaire prenne en compte **les services écosystémiques rendus par la posidonie.**
- 5 **Des plages saines** qui reflètent la bonne qualité de nos eaux de baignades et des écosystèmes marins.
- 6 Préserver nos plages pour les générations futures et y **favoriser la biodiversité.**
- 7 Conserver **la beauté et le caractère unique** de nos paysages littoraux méditerranéens.
- 8 Des plages conviviales, **libres d'accès à tous, sans déchets et faiblement artificialisées.**
- 9 Des plages dont on respecte les fonctionnalités écologiques de manière à **développer la résilience de nos côtes** face au changement climatique.

NOS OBJECTIFS COMMUNS

Ensemble, nous nous engageons à :

- 1 **Promouvoir la signature de la Charte** dans notre entourage et nos réseaux.
- 2 **Participer au développement des connaissances** concernant l'écosystème de la plage et de la banquette et plus généralement des écosystèmes côtiers méditerranéens.
- 3 **Sensibiliser, informer, éduquer, ou former** les acteurs des plages, de manière à mieux connaître et protéger les banquettes et les écosystèmes côtiers méditerranéens.
- 4 **Changer nos comportements et nos pratiques individuelles et collectives vis à vis de la présence de banquettes** de posidonie sur les plages, de manière à agir constamment dans le respect des sites naturels qui nous accueillent.
- 5 **Valoriser et diffuser les bonnes pratiques de gestion et d'aménagement des plages** respectueuses de la naturalité des sites, et encourager le partage d'expériences.
- 6 **Participer à la promotion des solutions fondées sur la nature** et au développement d'une approche écosystémique dans les aménagements de nos côtes méditerranéennes.
- 7 **Respecter les réglementations régionales, nationales et européennes concernant l'herbier et la banquette de posidonie** ou promouvoir l'application d'une réglementation dans les pays ou régions où elle n'existe pas.

JE M'ENGAGE À PROTÉGER LA POSIDONIE



act4posidonia.eu

La Charte d'engagement

OBJECTIFS

- **Un outil de mobilisation**
je m'intéresse à un sujet, je deviens ambassadeur d'une cause
- **Un outil d'engagement concret**
je m'engage à agir en choisissant une ou plusieurs actions à mener
- **Un outils fédérateur**
j'appartiens à une communauté dont je partage les valeurs et les objectifs

VALEURS

- **Authenticité et naturalité**
- **Gestion respectueuse de la Biodiversité (faune & flore)**
- **Prise en compte des services écosystémiques rendus par la posidonie ;**
- **Des plages saines avec une bonne qualité des eaux et sans déchets**
- **Préservation des paysages littoraux**
- **Valorisation de l'identité culturelle méditerranéenne**
- **Libre d'accès à tous et préservées pour les générations futures**
- **Favoriser la résilience de nos côtes face au changement climatique.**












OBJECTIFS COMMUNS

- Participer au développement **des connaissances** sur la banquette
- **Sensibiliser, informer, éduquer**, ou former les acteurs des plages
- **Changer nos comportements** et nos pratiques individuelles et collectives vis à vis de la présence de banquette
- Valoriser et **diffuser les bonnes pratiques de gestion** (SFN, approche écosystémique..)
- **Respecter les réglementations** régionales, nationales et européennes concernant l'herbier et la banquette
- **Promouvoir la signature de la Charte**

La Charte d'engagement

ENGAGEMENTS PERSONNALISES



 <p>Élu et gestionnaire de plage</p>	 <p>Citoyen usager des plages</p>	 <p>Acteur de l'économie des plages et du tourisme</p>
 <p>Acteur de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</p>	 <p>Acteurs scientifiques</p>	 <p>Acteur de l'information</p>
 <p>Artiste et acteur culturel</p>	 <p>Sportif professionnel</p>	 <p>Association et fondation</p>

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DE MOBILISATION POUR DES PLAGES DE CARACTÈRE EN MÉDITERRANÉE !

Salut ! je suis la posidonie

Cette plateforme est un outil à destination de l'ensemble des acteurs et usagers des plages de Méditerranée. Elle permet de s'engager concrètement en agissant chacun à son niveau pour des plages plus naturelles, des plages de caractère qui respectent le fonctionnement des écosystèmes côtiers et préservent les banquettes de Posidonie.

ENGAGEZ-VOUS pour la préservation des **BANQUETTES** de **POSIDONIE** !

Merci!

📄 SIGNEZ LA CHARTE

Cela prend moins de 2 min !

Déjà 928 signataires ! Prochain objectif : 1000.

Pourquoi agir ?

Qu'est-ce que la Posidonie ?

Posidonia oceanica n'est pas une algue, mais une plante marine à fleur qui vit uniquement en Méditerranée sous forme d'herbiers, véritables forêts sous-marines que l'on peut trouver jusqu'à 40 mètres de profondeur.

EN SAVOIR PLUS

Quels rôles joue la banquette ?

Les banquettes qui se forment sur les plages à partir de feuilles mortes de posidonie déposées par la mer sont un support de biodiversité et jouent un rôle majeur pour limiter l'érosion des plages.

EN SAVOIR PLUS

Quels rôles joue l'herbier ?

Les herbiers de posidonie constituent un support, un abri, une frayère (lieu de reproduction) et une nurserie pour de nombreuses espèces. Plus de 400 espèces différentes de végétaux et plusieurs milliers d'espèces d'animaux y vivent.

EN SAVOIR PLUS

La Posidonie : une plante protégée

La Posidonie (ses rhizomes) grandit à une vitesse de 1 à 3 cm par an seulement ! Elle est donc particulièrement précieuse. De ce fait, elle est protégée par de nombreuses institutions.

EN SAVOIR PLUS

PRÊTE(E) POUR LE GRAND DÉFI ?

Le QUIZ qui ne parle que de moi !



PLUS D'INFOS SUR LA POSIDONIE

Comment agir ?

SANS MOI, PAS DE PLAGE !



J'adhère à des valeurs et des objectifs

Découvrez les valeurs et objectifs communs à l'ensemble des signataires

J'agis à mon niveau

Selon son profil, chacun peut choisir de s'engager de façon différente. Choisissez la vôtre !



Je témoigne et montre l'exemple

Postez vos témoignages et déposez vos fiches action suite à votre engagement

Je mobilise autour de moi

Partagez cette charte et votre (vos) engagement(s) avec votre entourage

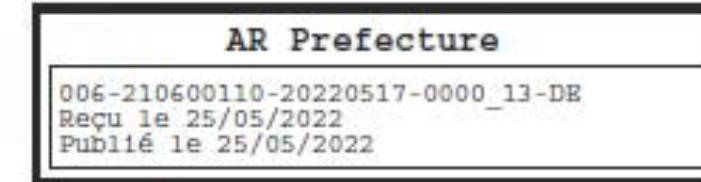


Agissez concrètement pour la banquette de Posidonie

- Apprenez à mieux connaître la Posidonie dans la section "POURQUOI AGIR ?" Vous pouvez aussi jouer au QUIZZ Posidonie.
- Découvrez comment agir suivant votre profil dans la section "COMMENT AGIR ?"
- ENGAGEZ-VOUS en cliquant sur "Signer la charte". Adhères aux valeurs et objectifs communs et choisissez vos engagements spécifiques. **SIGNEZ !**
- Pour aller plus loin :
 - Vous allez recevoir un mail confirmant votre engagement
 - créez votre compte utilisateur
 - téléchargez votre fiche action
 - déposez votre témoignage une fois votre action réalisée (texte + photo)
- Relayez l'information sur vos réseaux !

La Charte d'engagement

LA DELIBERATION TYPE



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13 : ENVIRONNEMENT – ADOPTION DE LA CHARTE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA POSIDONIE

Séance Publique Ordinaire du 17 MAI 2022
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON.

PROCURATIONS : Mme Arzu-Marie PANIZZI à M. Roger ROUX, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Michel LOBACCARO à M. Guy PUJALTE, Mme REID Sophie à Mme Marie-José LASRY, M. Théo PANIZZI à M. Grégory PETITJEAN.

QUORUM : 14
PRESENTS : 22
VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Patryk OCHOCINSKI

Date de convocation de séance : 11 mai 2022

[LOGO DE LA COMMUNE]
1
PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ENVIRONNEMENT - TOURISME : ADOPTION D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES BANQUETTES DE POSIDONIE SUR LES PLAGES

EXPOSE DES MOTIFS

Les zones côtières de Méditerranée sont des habitats riches et fragiles qui abritent des écosystèmes précieux pour la résilience de nos côtes face au changement climatique.

L'herbier de posidonie en particulier, plante sous-marine à fleur présente uniquement en Méditerranée, assure de multiples fonctions écologiques. Qualifiée de forêt sous-marine, elle occupe seulement 1% des fonds mais regroupe 25% de la faune et de la flore méditerranéennes. C'est une espèce protégée au niveau national et européen.

La posidonie assure, sous toutes ses formes (vivante et morte), de multiples fonctions écologiques.

✓ Vivante, elle constitue à la fois un piège à carbone et un processus d'oxygénation du milieu marin (un herbier de posidonie stocke trois fois plus de carbone qu'une forêt tropicale), elle sert également d'abri, de frayères et de nurseries à de nombreuses espèces et permet ainsi de maintenir une activité de pêche locale durable. Enfin, elle stabilise les fonds, sert de brises lames et disperse la houle sur les plages.

✓ Morte, ses feuilles assurent une protection contre l'érosion des plages en permettant de piéger les sédiments. Par ailleurs, sur les secteurs sableux, les feuilles mortes sont entraînées vers les dunes, ce qui permet de les stabiliser et d'apporter des nutriments aux végétaux endémiques qui s'y développent.

✓ Enfin, les banquettes de posidonie représentent des formations uniques de nos paysages méditerranéens et sont des écosystèmes complexes.

Si le rôle de l'herbier vivant est relativement connu, le rôle des banquettes l'est beaucoup moins. Celles-ci, qui se forment sur les plages à partir de feuilles mortes de posidonie déposées par la mer, sont un support de biodiversité et jouent un rôle

majeur pour limiter l'érosion. Le cycle d'accumulation et de reprise par la mer de ces banquettes fait partie du fonctionnement naturel de la plage. C'est la raison pour laquelle elles doivent être préservées.

Toutefois, une gestion raisonnée est parfois nécessaire et doit permettre de concilier préservation des milieux fragiles, limitation de l'érosion et enjeux touristiques.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est partenaire du projet européen POSBEMED2 (Posidonia BEaches in the MEDiterranean - dans le cadre du programme INTERREG-MED 2014-2020) aux côtés de sept autres partenaires méditerranéens issus de cinq pays (Italie, Espagne, Chypre, Grèce, Croatie). Ce projet européen vise à accompagner les collectivités dans la gestion des banquettes de posidonies sur les plages de Méditerranée et à développer une approche plus durable du tourisme balnéaire en minimisant l'impact des activités humaines sur les écosystèmes côtiers en général et la posidonie en particulier.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est particulièrement intéressée aux enjeux de sensibilisation des usagers des plages et à la participation active de l'ensemble des parties prenantes locales.

Elle a ainsi mis en place une CHARTE D'ENGAGEMENT intitulée « Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée », et - pour favoriser sa signature - a créé une plateforme de mobilisation en ligne qui permet à tout un chacun de signer la charte et de s'engager à son niveau. Elus locaux, citoyens, acteurs économiques ou gestionnaires de plage sont ainsi invités à agir concrètement pour des plages plus naturelles qui respectent le fonctionnement des écosystèmes côtiers méditerranéens.

Les signataires de la « Charte d'engagement pour des plages de caractère en Méditerranée » partagent des valeurs et des objectifs communs formulés de la manière suivante :

- Ensemble nous voulons :
- Des plages de Méditerranée reconnues pour leur caractère unique, naturel et authentique.
 - Des plages de Méditerranée gérées avec respect et attention particulière vis-à-vis de la faune et de la flore qui les habitent.
 - Des plages qui valorisent notre identité culturelle méditerranéenne.
 - Que l'économie balnéaire prenne en compte les services écosystémiques rendus par la posidonie.
 - Des plages saines qui reflètent la bonne qualité de nos eaux de baignades et des écosystèmes marins.
 - Préserver nos plages pour les générations futures et y favoriser la biodiversité.

LES FICHES ACTIONS

FICHE ACTION INDIVIDUELLE

NOM

VOUS AGISSEZ EN TANT QUE (exemple : citoyen, sportif, journaliste, artiste, écrivain etc...)

ENGAGEMENT PRIS

NOM DE L'ACTION QUE VOUS VOULEZ FAIRE

LIEU DE L'ACTION

PUBLIC CIBLE

CALENDRIER Date de Début : Date de fin :

QUE VOULEZ VOUS FAIRE?

POURQUOI ? Motivations et objectifs

COMMENT VOULEZ VOUS LE FAIRE ? AVEC QUI ? DECRIVEZ VOTRE ACTION

QUELS RESULTATS ATTENDEZ VOUS ? (Vous serez satisfaits si...)

Interreg Méditerranéen POSBEMED2

NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE !

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

FICHE ACTION DETAILLEE

NOM DE LA COLLECTIVITE/GESTIONNAIRE/ INSTITUTION

NOM DE LE PERSONNE REFERENTE ET POSTE

ENGAGEMENT PRIS

NOM DE L'ACTION

LIEU DE L'ACTION

PUBLIC CIBLE

CALENDRIER Date de Début : Date de fin :

OBJECTIFS : Les objectifs doivent être SMART i.e Spécifiques , Mesurables, Atteignables, Réalistes,

DESCRIPTIF DE L'ACTION

MATERIEL , MOYENS HUMAINS et BUDGET NECESSAIRES

PARTENAIRES IMPLIQUES

INDICATEURS DE RESULTATS

Interreg Méditerranéen POSBEMED2

NOS PLAGES ONT DU CARACTÈRE !

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Les actions à venir

- **Déployer la Charte en région**

à destination de tous les acteurs des plages (communes en priorité)

- **Développer une nouvelle campagne régionale de sensibilisation**

à destination des acteurs économiques des plages et des offices de tourisme

- **Renforcer la dynamique collaborative interrégionale et méditerranéenne**

- Une Déclaration commune (communication)
- Un réseau méditerranéen – MPN (pilotage OFB)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Stéphanie OUDIN
Service Mer & Littoral
soudin@maregionsud.fr